



Bulletin CPV

Numéro 3 / Volume 1

Mot de bienvenue

Au moment où nous nous apprêtons à célébrer la quatrième Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels au Canada, du 26 avril au 2 mai 2009, cela nous rappelle les répercussions des actes criminels sur la vie personnelle et professionnelle des personnes, des familles et des collectivités touchées. La Semaine 2009 est placée sous le thème *Soutenir, rapprocher et progresser*. Aujourd'hui plus que jamais, il importe de faire connaître les problèmes que doivent affronter les victimes d'actes criminels. Nous devons nous assurer que les victimes, leurs familles et leurs amis sont dirigés vers les personnes et les programmes qui les aideront à rebâtir leur vie. Et nous devons continuer d'œuvrer ensemble pour étudier de nouvelles façons de rejoindre et de soutenir les victimes d'actes criminels. Pour obtenir des informations complémentaires, nous vous invitons à visiter le site Web de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, à l'adresse www.semainedesvictimes.gc.ca.

Catherine Kane

Avocate générale principale intérimaire,
Section de la politique en matière
de droit pénal

Jocelyn Sigouin

Directeur intérimaire et avocat principal,
Centre de la politique concernant
les victimes

Un colloque fédéral lance la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2009, du 26 avril au 2 mai

Le gouvernement du Canada lancera officiellement le 27 avril la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2009, lors d'un colloque fédéral tenu à Ottawa. Des représentants gouvernementaux et des dignitaires se joindront à 200 participants, dont des victimes, des travailleurs d'organisations de services aux victimes, des bénévoles, des chercheurs et des décideurs, à l'occasion de ce colloque d'une journée.

L'allocation d'ouverture sera prononcée par l'honorable Rob Nicholson, ministre de la Justice et procureur général du Canada et l'honorable Peter Van Loan, ministre de

Sécurité publique Canada. Ils seront suivis de Martine Ayotte, une résidente de l'Abitibi-Témiscamingue (Québec) qui a été victime d'abus sexuel, qui livrera le discours principal. Mme Ayotte a récemment publié le livre *La Proie*, où elle relate son expérience.

Suivront ensuite une série d'ateliers sur divers thèmes : Répondre aux besoins des jeunes victimes; Disparitions et assassinats de femmes autochtones; Modèle d'intervention en cas de catastrophe en Colombie-Britannique; Considérations culturelles pour aider les victimes autochtones; Services à l'intention des jeunes travailleurs du sexe; Les victimes et la justice réparatrice.

Le colloque prendra fin avec une séance plénière intitulée « Fournir des services aux victimes de leurre et d'exploitation par Internet », animée par Steve Sullivan, Ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels.

Cette année, la Semaine est placée sous le thème *Soutenir, rapprocher et progresser*,



SUPPORTING | SOUTENIR
CONNECTING | RAPPROCHER
EVOLVING | PROGRESSER



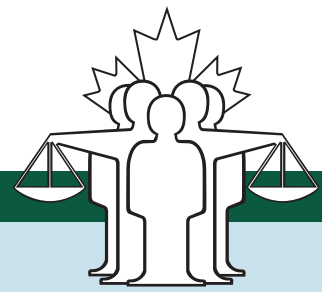
Prenez note de cette date :
La Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels aura lieu du 26 avril au 2 mai 2009.
Pour faire ajouter votre nom à la liste de distribution, vous n'avez qu'à envoyer un courriel à l'adresse suivante : victimswEEK-semaine@justice.gc.ca

qui reconnaît les ressources d'aide et les démarches de concertation déjà en existence, ainsi que les progrès réalisés dans l'intensification et l'élargissement des services offerts aux victimes d'actes criminels. Ce thème met également en évidence l'importance de maintenir les efforts dans ces domaines et le désir d'explorer des nouvelles façons de mieux répondre aux besoins des victimes d'actes criminels et de leurs familles.

La Semaine est organisée par le Centre de la politique concernant les victimes du ministère de la Justice, par le Bureau national pour les victimes d'actes criminels de Sécurité publique Canada et par un Comité organisateur national composé de représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, de fournisseurs de services aux victimes, de défenseurs des droits des victimes et de victimes d'actes criminels.

Pour un complément d'information ou pour s'inscrire au colloque fédéral, voir www.semainedesvictimes.gc.ca.





Activités locales

Un peu partout au Canada, plus de 80 collectivités célébreront la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels. Voici un aperçu de quelques-unes des activités qui se dérouleront.

À **Avalon East (Terre-Neuve)**, la *Coalition Against Violence* organisera une série de forums sur les besoins et les préoccupations des femmes dans le système de justice réparatrice.

Lors d'une rencontre communautaire, **PEI Victim Services** lancera une nouvelle trousse d'information s'adressant à la communauté immigrante. Les participants à la rencontre se verront remettre cette trousse d'information, qui contient notamment une carte à glisser dans le portefeuille où figurent des renseignements pertinents et des coordonnées essentielles.

Le **CAVAC Côte-Nord (au Québec)** lancera une campagne de publicité dans la presse écrite et audio-visuelle pour sensibiliser les gens à la situation des victimes d'actes criminels et pour faire connaître les ressources locales offertes aux victimes. La CAVAC distribuera également aux restaurants locaux des napperons d'information spéciaux, à utiliser durant la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels.

Le 27 avril à **Kingston (Ontario)**, le service de police local dévoilera une plaque commémorative visant à honorer les femmes tuées par leur partenaire. La plaque, qui n'est que la deuxième du genre au Canada, sera située au quartier général de la police de Kingston.

Une centaine d'adultes de 55 ans et plus sont attendus au panel de discussion qui aura lieu le 1^{er} mai à **Winnipeg (Manitoba)** par *Age and*

Opportunity Inc., sur le thème « L'ABC de la justice pénale pour les aînés ».

Le *Qu'Appelle Haven Safe Shelter*, de **Fort Qu'Appelle (Saskatchewan)**, tiendra le 1^{er} mai une journée de conférences, où la fondatrice de *Victims Voice*, Wilma Derksen, présentera un exposé intitulée « Comprendre les répercussions de la violence ».

Sous le thème *Stomp the Stigma* (« Effacer les stigmates »), les *Yellowknife Victim Services* et l'Association des femmes autochtones du Canada organisent à **Yellowknife (T.N.-O.)**, durant la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, une série d'activités visant à atténuer les stigmates entourant la victimisation et à rehausser la capacité communautaire d'aider les personnes en situation de crise.

Entrevue avec M^{me} Priscilla de Villiers

Fondatrice de *CAVEAT (Canadians Against Violence)*, Mme Priscilla de Villiers défend les droits des victimes depuis de nombreuses années. Elle siège actuellement au Comité consultatif sur les questions concernant les victimes du CPV, au comité organisateur de la SNSVAC, de même qu'au conseil d'administration de l'Office des affaires des victimes d'actes criminels de l'Ontario. Elle continue de militer pour les droits des victimes, en plus de conseiller d'autres groupes de victimes.

Q Qu'est-ce qui vous a amenée à vous engager dans le mouvement d'aide aux victimes?

R Je menais à Burlington, paisible collectivité riveraine du lac Ontario, une existence tranquille, isolée des réalités de la violence et du crime, comme beaucoup d'autres Canadiens. C'est alors qu'une jeune femme a été assassinée par un étranger vers l'heure du midi sur la plage de Burlington, et que Lesley Mahaffey, une jeune fille de 14 ans a disparu. On a ultérieurement découvert son corps, coulé dans le béton, dans un lac des environs. Six semaines plus tard, ma fille Nina a également disparu pendant qu'elle faisait du jogging à deux kilomètres de l'endroit où Lesley avait été aperçue pour la dernière fois. Nina avait été enlevée et assassinée

par un étranger, un prédateur sexuel. Une nuit que j'attendais en vain qu'on m'annonce le retour de ma fille, j'ai décidé que je ne pourrais plus jamais trouver la paix si je ne faisais rien pour protéger d'autres jeunes femmes, d'autres familles, contre les sentiments de perte, d'horreur et d'insupportable chagrin associés aux crimes violents.

Q A-t-il été difficile d'attirer l'attention sur les victimes d'actes criminels?

R Même si ma famille a été inondée de soutien, de compassion, de présents, de prières et de bonté, l'ensemble de la société continuait de détourner les yeux de la dure réalité, à savoir que le système de justice pénale ne parvient pas à protéger les Canadiens contre une violence totalement évitable. Quand j'ai commencé à intervenir, un porte-parole d'une association du barreau a déclaré à la presse « C'est simplement une mère endeuillée qui cherche désespérément à se venger. N'en tenez pas compte, et elle disparaîtra ». C'est pourquoi j'ai décidé, avec des amis, de former une organisation populaire consacrée aux victimes ayant pour crédo « Prévention, éducation, législation et droits des victimes », un crédo que nous avons pratiqué durant les dix années suivantes. Je continue d'oeuvrer dans cet esprit.

Q D'après vous, qu'est-ce qui demeure le plus grand défi (au Canada) pour les victimes d'actes criminels et leurs familles?

R Le processus judiciaire, en particulier les tribunaux, réservent une place inique aux victimes d'actes criminels et à leurs familles. La culture judiciaire est pour nous une culture d'exclusion, et nous n'avons aucun recours en cas de violation flagrante des déclarations provinciales des droits des victimes. Quand les tribunaux ordonnent une réparation, les victimes doivent entamer de longues et onéreuses poursuites civiles qui dépassent habituellement leurs moyens financiers ou qui, dans le cas des crimes violents, viennent gravement saper leurs ressources émotives.

Q Quel est le principal message que vous aimeriez que le public retienne de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels?

R La conscience du lourd tribut payé par les victimes de crimes violents et par leurs voisins, leurs collègues et leurs amis, tout en montrant qu'on peut aider les victimes à mener de nouveau une vie productive normale.